

Évreux, le 13 février 2015

SECURITE ROUTIERE Bilan 2014 et perspectives d'action 2015 Réunion du COPIL Sécurité routière

Jeudi 12 février 2015 - Salle Monet - Préfecture de l'Eure

Le préfet communique

J'ai réuni l'ensemble des acteurs de la sécurité routière dans le département, pour leur présenter le bilan de l'année 2014 de l'accidentalité et évoquer les actions à mener en 2015.

Outre une représentante de Madame le Procureur, étaient présents les services de l'Etat et les forces de l'ordre mais également les Maires, les gestionnaires de voiries (Conseil général, les sociétés d'autoroute : SAPN et ALIS), les représentants des professionnels de la route (FNTR, TLFRANCE, OTRE), les assureurs (GROUPAMA et MACIF) et les associations de prévention routière (la Prévention Routière et CEKISAM) et d'usagers de la route (FFMC, association de famille de traumatisés craniens).

Je rappelle que l'année 2014 révèle des résultats fragiles avec la hausse :

- de 5% du nombre de tués (40 en 2014 contre 38 en 2013),
- de **7%** du nombre d'accidents (274 en 2014 contre 255 en 2013), et
- de **14%** du nombre de **blessés** (341 en 2014 contre 298 en 2013).

Pour 2015

- En matière de prévention : un appel à projet a d'ores et déjà été lancé au mois de janvier dernier pour recueillir et soutenir les actions locales en matière de sécurité routière (http://eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Transports-deplacements-education-et-securite-routieres/Education-et-Securite-Routieres-Transports/Securite-Routiere/S-impliquer-localement).

Pour sensibliser les jeunes aux bons comportements à adopter sur la route, seront en particulier relancées les interventions « Pistes de sécurité routière » dans les écoles, menées par la Prévention routière assistée de la Gendarmerie.

Par ailleurs, pour élargir le public des usagers de la route sensiblisés aux dangers routiers et faire prendre conscience à chacun de sa responsabilité, l'objectif est de développer de nouveaux partenariats. Il a ainsi été acté en séance qu'un travail serait engagé avec les représentants des professionnels de la route.

- <u>En objectifs de contrôles</u>: j'ai également demandé aux forces de l'ordre de continuer leur mobilisation contre l'insécurité routière. Un plan départemental de **contrôles routiers**, partant d'une analyse des caractéristiques locales de l'accidentalité, a ainsi été élaboré pour l'année 2015 afin d'optimiser l'utilisation des moyens opérationnels et la performance de leur action. Il prévoit que soient accentués les contrôles pour lutter contre les conduites sous l'emprise de l'alcool et des stupéfiants et *l'utilisation des distracteurs au volant (téléphone, tablette...).*

Je souhaite également que les plaques des véhicules et en particulier des deux roues motorisés fassent l'objet de contrôles réguliers, afin qu'aucun automobiliste, grâce à la non conformité des plaques de son véhicule, ne se sente préservé de toute sanction.

Parce qu'un accident peut durer toute une vie, ainsi que le rappelle la dernière campagne nationale en matière de sécurité routière, pour aider à la prise de conscience du danger que représente la route, je **communiquerai** également plus régulièrement sur les tendances locales en matière d'accidentologie. Un baromètre avec le nombre d'accidents, de tués et de blessés sera ainsi publié tous les mois et, pour rendre encore plus concret le risque, une carte du département recensant la localistion et les principales caractéristiques des accidents mortels intervenus depuis 2013 sera mise en ligne.

Je confirme donc que la lutte contre l'insécurité routière reste une priorité majeure pour les services de l'Etat en 2015. Et parce qu'il n'y a aucune raison pour que le nombre de morts et de vie gâchées sur les routes ne continue pas à baisser, je demande à tous les automobilistes de rester mobilisés pour le respect des règles de conduite et le suivi des recommandations, régulièrement rappelées, en matière d'adaptation de la conduite aux conditions de la circulation.

René BIDAL

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35